

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 avril 2016 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
Nadia Sheink, conseillère # 5
MM. Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absences motivées : MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

87-16 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 28.1 Demande du Comité du Gymkhana
 - 28.2 Demande de Berthier Beaulieu - Bibliothèque
 - 28.3 Lampes de rues
 - 28.4 Chiens
 - 28.5 Chauffage
- et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :
1. Ouverture de la session
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016
 4. Comptes
 5. Correspondance
 6. État des activités de fonctionnement – Département chalets et incendie
 7. Règlement d'emprunt - Camion
 8. Service incendie - Alarme Code 52 – Projet Esprit-Saint
 9. Contrat de travail – Printemps et été 2016
 10. Renouvellement entente – École Nationale des Pompiers du Québec
 11. Assemblée générale annuelle – Réseau biblio, représentant municipal
 12. Formation RCR
 13. ROMAEU – Formation, ...
 14. Formation – Lutte à la Berce du Caucase
 15. Adoption des États financiers 2015 – RJD
 16. Renouvellement adhésion – Agence régionale des forêts privées
 17. Renouvellement adhésion – URLS
 18. Régime volontaire d'épargne retraite (RVER)
 19. Chemin de St-Rémi
 20. Route des Monts Notre-Dame
 21. Comité local de développement
 22. Acériculture
 23. Demande de la Coop Haut Plan Vert
 24. Bris – Entretien hivernal (antenne et boîte aux lettres)
 25. AGA – Réserve Duchénier
 26. Semaine nationale de la santé mentale
 27. Jardinières
 28. Affaires nouvelles
 - Période de questions
 29. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

88-16 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 MARS**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

89-16 4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

<i>Employés</i>	<i>Total employés</i>	<i>25 156.81 \$</i>
Chèque # 11571 à # 11610	Chèques de la liste des comptes du 07 mars 2016	
Chèque # 11611 Hydro-Québec	Électricité (3/11)	1 265.32
Chèque # 11612 Shaw Direct	Câble chalet	65.51
Chèque # 11613 Solifor Bloc	Remboursement de taxes	105.40
Chèque # 11614 Québec location chalets	Réso 73-16	63.24
Chèque # 11615 Asso. Ensemenc. du Lac	Réso 74-16 Contribution 149 cartes vendues	2 980.00
Chèque # 11616 Action Chômage K.	Réso 76-16 Renouvellement adhésion	50.00
Chèque # 11617 Centre de mise en valeur	Réso 77-16 Renouvellement adhésion 2016	60.00
Chèque # 11618 Loisirs LDA	Réso 80-16 Première tanche pour aide 2016	10 000.00
Chèque # 11619 Acti-familles	Réso 84-16 Aide pour journée des familles au Témis.	50.00
Chèque # 11620 Gymkhana	Réso 78-16 Aide 2016	2 000.00
Chèque # 11621 Hydro-Québec	Électricité (8/11)	3 339.48
Chèque # 11622 Petite Caisse	Poste, téléphone, café...	83.08
Chèque # 11623 Comité des finissant	Réso 75-16 Aide album finissant secrétariat-comptabilité	50.00
Chèque # 11624 Marie-Noëlle Leclerc	Réso 331-15 Entretien chalet mars	100.00
Chèque # 11625 Micheline Rodrigue	Conciergerie mars (75 principale)	624.93
Chèque # 11626 Chantal Corbin	Conciergerie mars (73, Principale)	220.00
Chèque # 11627 Déry télécom	Téléphones (5)	270.47
Chèque # 11628 Doris Dubé	Remplace chèque 11263 (23-08-2015, plus bon)	105.00
Chèque # 11629 Revenu Québec	Remises mars 2016	2 475.48
Chèque # 11630 Revenu Canada	Remises mars 2016	2 700.57
Chèque # 11631 Industrie Canada	Réso 66-16 renouvellement licence-radio	369.00
	TOTAL COMPES PAYÉS	<u>26 977.48 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. Beaulieu Berthier	Dépl., patrouille, réseaux et Métal A.P.	278.91
2. Breault Claude	MRC, Chemin de St-Rémi, Servitude, FQM...	167.27
3. Côté Ouellet Thivierge	Servitudes Réso 176-15 et 58-16	1 515.70
4. Dubé Guillaume	Dépl. Surveillance réseau	46.44
5. Les éditions FD	Renouvellement services de mise à jour	84.00
6. Électronique Mercier	Antenne, microphone, réparation Paget Doris	361.10
7. Les entreprises Bouchard	« Fittings et hose »	110.38
8. Les entreprises Boucher et Santerre	Diesel, et bronze pompier	401.44
9. Équipements Protection Témis	Maintenance annuelle et recharges extincteurs	566.56
10. Excavation Régis Bérubé	Location pépinière pour sortir camion au rang Bédard	97.73
11. FQM	Messagerie-incendie	31.01
12. Groupe Lebel	Test de pesantur	23.00
13. Impression Soleil	Gravage sur CD Livre 75ième LDA	57.49
14. Kopilab	Barre protectrice Toshiba	269.04
15. La Bil	Réparation chauffage salle municipale	260.84
16. Lavoie Francis	Dépl., interventions Squatec et LDA	40.85
17. Matériaux du Lac	Pelle, détecteur de fumée, torche...	218.91
18. Métal AP	Soudure braguette de cylindre Grader	87.67
19. Grossiste M.R. Boucher	Valve urinoir	13.78
20. Municipalité de Squatec	Intervention du 10 mars 2016 - Garage Jacques Morin	1 502.67
21. Nettoyeur Christine	Serviettes Mars	68.99
22. Pétroles JMB	Diesel 3200.9 litres à .8490 02-03-2016	3 124.52
	Mazout 1827.7 litres à .5730 02-03-2016	1 204.10
	Diesel 2691.8 litres à .8300 23-03-2016	2 568.76
23. Pièces d'autos Rimouski	Clé combinée, lampe miniature, courroie...	293.81
24. PG Solutions	Chèques	483.76
25. RJDT	Récyclage et ordures	4 665.10
26. Sani Express	Distributeur à papier et papier à main (caisse)	50.64
27. Service Incendie de Notre-Dame	11 remplissages	101.18
28. Servitech	Honoraires pour tenue à jour du rôle	4 754.76
29. Spécialité électrique	2 Batteries, 2 cores	321.82
	TOTAL COMPTES À PAYER	<u>23 772.23 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu de la MRC le document « Suivi des fonds » suite au conseil des maires du 14 mars 2016.
2. Reçu de la MRC l'avis public que l'adoption du règlement 05-09-04 se fera à la séance du 9 mai 2016. Ce règlement modifiera la rémunération et l'allocation de dépenses du préfet et des maires. La rémunération passera de 60 000 \$ à 77 302 \$ et l'allocation de 15 000 \$ à 15 976 \$.
3. La MRC nous informe que l'ensemble de la population de la MRC a maintenant la possibilité de consulter en ligne diverses cartes du territoire et d'obtenir des renseignements reliés au rôle d'évaluation (renseignements publics) grâce à l'outil de diffusion cartographique SIGimWeb. Chaque élu reçoit le détail de l'application SIGimWeb.
4. Courriel reçu de Tourisme Québec nous informant que les récents changements apportés à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique prévoient que le ministère du Tourisme doit informer les municipalités lors d'une demande d'attestation de classification pour un établissement d'hébergement et nous aurons 45 jours pour les informer de la conformité du projet. Notre inspecteur leur a fourni son nom et ses coordonnées.
5. Courriel du Ministère de la Sécurité publique du 9 mars 2016 nous informant que suite à l'incendie à la Résidence du Havre en 2015, le coroner a rendu public son rapport. Celui-ci recommande entre autres au ministre de la sécurité et au MAMOT... d'inciter les autorités en milieu urbain et rural à procéder aux regroupements de services de sécurité incendie en vue d'une action simultanée sous une même direction.
6. Le MAMOT nous informe par courriel que la Semaine de la municipalité 2016 aura lieu du 29 mai au 4 juin et nous invite à organiser des activités rassembleuses qui reflètent les valeurs et le dynamisme qui animent notre municipalité.
7. Servitech nous informe que Mme Denise Lévesque, technicienne en évaluation depuis de nombreuses années à leur service quitte son poste et que Mme Martine Tremblay la remplacera.
8. Reçu de la Société canadienne du cancer une lettre de remerciement d'avoir décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille », d'encourager les Québécois à poser un geste significatif pendant ce mois et d'encourager la population à accorder son appui à la cause de la Société canadienne du cancer (SCC). Elle nous envoie des épinglettes de l'effigie de la jonquille pour que les membres du conseil en fassent étalage lors des réunions du mois d'avril.
9. M. Pierre Daigneault nous informe que Statistique Canada réalisera un recensement national en 2016 et qu'elle offre des emplois d'avril à juillet. On postule en ligne au www.recensement.gc.ca/emplois.
10. Le Salon de l'emploi du Témiscouata aura lieu jeudi le 28 avril à Rivière-Bleue. Portrait complet du marché du travail au Témiscouata, lien entre les chercheurs d'emploi et les entreprises,...
11. Le 4 mai aura lieu le 23^e Grand Mc Don pour la Fondation du CSSS de Témiscouata qui a comme objectif d'aider les enfants et aussi de faire l'achat d'un moniteur fœtal au coût de 30 000 \$. Demande de don de 100 \$.

6. ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – DÉPARTEMENT CHALETS ET INCENDIE

La directrice générale remet à chaque membre du conseil une copie de l'état des activités de fonctionnement ainsi que ceux par département Parc Natur'Ailes et incendie au 31 mars 2016.

90-16 7. RÈGLEMENT D'EMPRUNT

- Camion usagé. Devis complet car ne pourra pas être changé,
- Règlement d'emprunt sur 5 ans maximum pour un camion usagé.
- Fiche de règlement d'emprunt à compléter avec estimation des coûts (+ ou - détaillé) par Berthier OK. Une procédure d'enregistrement doit être faite et la tenue d'un registre (bureau ouvert de 8 h à 19 h) et signature des gens qui sont contre le règlement d'emprunt.
- Nécessite l'approbation par le MAMOT.

RÈGLEMENT NUMÉRO 133-16 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION USAGÉ ET D'UNE BOÎTE NEUVE

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à l'achat d'un camion pour remplacer le camion Ford 94 ;

ATTENDU QUE le coût d'acquisition d'un camion usagé et d'une boîte neuve répondant à nos besoins est d'environ 99 999 \$ tel qu'il appert de l'estimation préparée par M. Berthier Beaulieu, contremaître ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire tenue le 7 mars 2016 ;

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles adopte le règlement d'emprunt # 133-16 et qu'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

ARTICLE 1 : BUT ET DESCRIPTION

Le conseil municipal décrète l'achat d'un camion usagé et d'une boîte neuve.

ARTICLE 2 : DÉPENSES AUTORISÉES

Le conseil décrète une dépense n'excédant pas 99 999 \$, en y incluant les taxes, les frais techniques, les frais d'administration, les frais légaux, les frais de négociations de l'emprunt, les intérêts sur emprunt temporaire, le prix d'acquisition ainsi que les autres dépenses accessoires (frais de livraison,..).

ARTICLE 3 : EMPRUNT

Afin de pourvoir au paiement de la dépense mentionnée ci-dessus :

Le conseil décrète un emprunt n'excédant pas 99 999 \$ pour une période de cinq (5) ans dans une institution financière reconnue, que la 1^{ère} tranche d'intérêts se fasse en 2016 et ensuite capital et intérêts en 2017.

Les billets seront signés par le maire et la directrice-générale / secrétaire-trésorière pour et au nom de la municipalité et porteront la date de la souscription.

Les billets porteront intérêt à un taux n'excédant pas 7 % l'an.

Les échéances en capital et intérêts seront payables à l'institution financière reconnue qui nous aura prêté ladite somme.

Les intérêts seront payables biannuellement et le capital une fois par année.

ARTICLE 4 : TAXATION À L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

8. SERVICE INCENDIE – ALARME CODE 52 – PROJET ESPRIT-SAINT

Malgré les avantages économiques et organisationnels qu'une fusion de nos services-incendies auraient apportés à nos 2 villages, la municipalité d'Esprit-Saint a décidé de continuer de se faire desservir par la MRC de Rimouski-Neigette.

91-16 **9. CONTRAT DE TRAVAIL – PRINTEMPS ET ÉTÉ 2016**

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire M. Claude Breault et le contremaître municipal M. Berthier Beaulieu à signer le contrat avec M. Doris Dubé du 2 mai au 17 septembre 2016.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

92-16 **10. RENOUVELLEMENT ENTENTE – ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC**

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'entente avec l'École nationale des pompiers de juillet 2016 au 30 juin 2017.

Qu'elle autorise la directrice générale à acquitter la facture au montant de 1000 \$ + taxes dès sa réception.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

93-16 **11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – RÉSEAU BIBLIO, REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

Samedi le 28 mai, AGA. Ni Mme Lise Leblanc ni Mme Nicole Beaulieu ne sont disponibles. Mmes Danielle Albert et Ryna Bouchard sont intéressées à participer à l'assemblée générale du CRSBP.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles informe le CRSBP que Mmes Danielle Albert et Ryna Bouchard seront présentes à l'AGA du CRSBP Samedi le 28 prochain, vu les empêchements du représentant et de la responsable du comité de la bibliothèque.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

94-16 **12. FORMATION RCR**

Formations RCR par Urgence Vie :

Jour : Mardis 19 et 26 avril et mercredis 20 et 27 avril

Soir : Mardi le 19, jeudi le 21, lundi le 25 et mercredi le 27 avril.

La directrice doit le suivre, elle le fera mardis 19 et 26 avril

Nadia vacances du 17 au 23 avril. Le bureau sera donc fermé le 19 (RCR) et le 20 (table des officiers)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles inscrive Francine Beaulieu et les pompiers disponibles référés par le chef.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

95-16 **13. ROMAEU – FORMATION,...**

Il est temps de procéder à l'inscription à Emploi-Québec pour M. Berthier Beaulieu et M. Doris Dubé au coût de 111 \$/chacun.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à procéder à l'inscription des 2 employés et à émettre le chèque tel que requis et la mandate pour signer tout document relatif à cette formation.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

96-16 **14. FORMATION – LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE**

Reçu invitation de la MRC à participer à une formation terrain sur l'éradication de la berce du Caucase.

Elle aura lieu le 19 mai de 9 h à 16 h à St-Michel du Squatec. Le coût est de 85 \$/participant incluant le dîner.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles inscrive le contremaître M. Berthier Beaulieu seulement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

97-16 **15. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2015 - RIDT**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte les États financiers déposés et vérifiés de la RIDT pour l'année 2015 démontrant un bénéfice net de 196 731 \$ pour un chiffre d'affaires de 3 693 150 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

98-16 **16. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – AGENCE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE**

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion (gratuite) à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent et mandate M. Claude Breault, maire pour assister à l'Assemblée générale annuelle à la mi-juin 2016 et à la représenter.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

99-16 **17. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – URLS**

Lettre de l'URLS sollicitant le renouvellement de notre adhésion au coût de 100 \$/année.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'adhésion à l'URLS au coût de 100\$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

100-16 **18. RÉGIME VOLONTAIRE ÉPARGNE RETRAITE (RVER)**

Le gouvernement du Québec (Retraite Québec) oblige les entreprises qui n'offrent pas de REER ou autre fond de pension à leurs employés à offrir un RVER à leurs employés ou un REER – FTQ ou autre.
Pour 20 employés ou plus le délai est le 31 décembre 2016.

Tous les pompiers sont considérés comme employés (Normes du travail). Au total à la municipalité on a 24 employés + 7 conseillers = 31

Des amendes variant entre 500 \$ et 10 000 \$ sont prévus pour les entreprises qui n'offriront rien dans le délai prévu.

La Municipalité doit d'abord choisir si elle veut offrir un REER soit de la FTQ, de la CSN ou offrir un RVER.

Pour le RVER de Desjardins, la municipalité doit souscrire au RVER en ligne. Ensuite l'employé recevra une lettre l'informant de son adhésion automatique au RVER avec retenue de 2 % (taux de cotisation par défaut fixé par le gouvernement) et lui fournissant divers détails pour accéder au site, ... L'employé qui ne voudra pas adhérer devra compléter une renonciation (formulaire de Desjardins) ou s'il le désire il pourra faire modifier le pourcentage de la retenue (minimum de 0,5 %). Un délai sera fixé pour procéder à la renonciation et si celui-ci n'est pas respecté, l'employé devra demeurer 1 an avec le régime avant de pouvoir à nouveau y renoncer, ... L'employeur recevra un accompagnement à chaque étape de la mise en place du RVER.

Il est primordial que l'employé, qui ne veut pas souscrire, complète le formulaire de renonciation de Desjardins ou signe la lettre de la FTQ

L'employeur peut cotiser au RVER de ses employés sur une base volontaire.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles informe ses employés, que dans le cadre de la nouvelle loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), et pour se rendre conforme, qu'elle s'inscrit à la CSN pour le régime par retenue sur le salaire.

Et la municipalité, pour cette année, choisit de ne pas cotiser mais de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain budget.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

101-16 **19. CHEMIN DE ST-RÉMI**

Un montant dans le 1000 \$ déboursé l'année dernière était réservé pour la certification municipale par la CITQ (Corporation de l'industrie touristique du Québec) mais maintenant ce sont les familles elles-mêmes qui doivent l'obtenir. Donc il y a un montant de 233 \$ qui pourrait être distribué entre les 2 familles restantes. Linda Boutot et l'Auberge du lac

La prochaine rencontre aura lieu dimanche, le 10 avril à 14 h.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles demande au chemin de St-Rémi de lui rembourser le montant de 233\$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

102.16 **20. ROUTE DES MONTS NOTRE-DAME**

Offre d'inscrire le Parc Natur'Ailes comme membre de la route au coût de 60 \$ pour inscrire cet attrait géré par la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles inscrive le Parc Natur'Ailes au coût de 60 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

21. COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Dans le journal municipal, le maire avait fait mention qu'un comité pour la préparation de la consultation populaire qui se tiendra en septembre sur l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la municipalité serait mis sur pied et il invitait les gens à lui donner leur nom.

Mme Danielle Albert, M. Serge Demers seront approchés. La conseillère Mme Nadia Sheink et le conseiller M. Elzéar Lepage sont intéressés pour une éventuelle première réunion lundi le 18 ou 25 avril.

103-16 22. ACÉRICULTURE

Pour le maintien des outils de mise en marché de la population acéricole au Québec

CONSIDÉRANT QU'entre 2000 et 2015, le nombre d'entailles québécoises est passé de 33 à 44 millions grâce à la stabilité qu'apporte le système de mise en marché collective;

CONSIDÉRANT QU'en 2015, l'Agence de vente de sirop d'érable québécois a fracassé un nouveau record de vente avec 103,8 millions de livres et que ces ventes sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

CONSIDÉRANT QU'en 2015, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont fracassé un nouveau record de 92,8 Mlb et que ces exportations sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

CONSIDÉRANT QUE la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici est en développement constant grâce à l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois œuvrant dans cette filière;

CONSIDÉRANT QUE les acériculteurs investissent annuellement environ 5M\$ en recherche, innovation et développement des marchés grâce à leurs prélèvements;

CONSIDÉRANT QUE la filière acéricole québécoise a généré en 2009 un PIB (produit intérieur brut) d'environ 611 M\$ (production : 278 M\$, transformation ; 189M\$, et exploitations de type touristique : 144 M\$);

CONSIDÉRANT QUE pour la filière acéricole québécoise en 2009, le gouvernement a perçu en impôt et autres revenus de taxation nets près de 57,3 M\$ auxquels il faut ajouter près de 47,2 M\$ en parafiscalité pour un total de 104,5 M\$;

CONSIDÉRANT QUE l'acériculture est un pilier économique d'importance de plusieurs régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de Florent Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » conclut que le système de mise en marché du sirop d'érable québécois « a produit de grandes choses » et que selon l'auteur, « il serait indéfendable de revenir en arrière et de tout détruire »;

CONSIDÉRANT QUE certaines des recommandations du rapport s'appuient sur une interprétation erronée des données économiques de part de marché puisque de 1985 à 2015, le Québec a produit 72% de la production mondiale et que pendant cette période, le seuil de 80% n'a été franchi qu'à deux reprises, soit en 2000 et en 2003;

CONSIDÉRANT QUE le rapport recommande l'abolition de plusieurs outils de mise en marché collective et que ces recommandations sont appliquées, cela nous ramènerait à l'époque où l'instabilité, l'évasion fiscale et l'absence de développement caractérisaient cette industrie;

CONSIDÉRANT QUE le rapport ne fait aucune analyse économique des conséquences de l'application des recommandations avancées, ce qui est irresponsable et insécurisant pour l'industrie;

CONSIDÉRANT QUE le rapport ignore complètement les plans d'actions et planifications stratégiques en cours pour assurer le développement de la filière acéricole québécoise;

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au gouvernement du Québec de mettre de côté les recommandations du rapport de Florent Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois, dont le contingentement acéricole, l'agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

Que cette résolution soit envoyée au premier ministre Philippe Couillard, c.c. au ministre Pierre Paradis, au député Jean d'Amours, au club d'encadrement technique de l'est, au député Harold Lebel ainsi qu'à la MRC de Témiscouata.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23. DEMANDE DE LA COOP HAUT PLAN VERT

La demande est remise à la réunion du mois de mai.

104-16 24. BRIS – ENTRETIEN HIVERNAL (ANTENNE ET BOÎTE AUX LETTRES)

Le 2 mars, bris d'une antenne de voiture au 9, rue Bélanger rapporté le 11 mars par Mme Vicky Heppell. La directrice lui demande de revenir avec le coût d'une antenne, la dame est d'accord mais n'est jamais revenue. Et lundi soir le 7 mars bris de la boîte aux lettres au 97, chemin du rang Bédard chez Mme Nicole Blanchette. Et autre plainte de Maxime Durand-Marquis, poubelle brisée et boîte à lettre qui a ouvert et perte de courrier et vitesse camion

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe Mme Blanchette qu'elle s'en tient à sa politique de ne pas rembourser les boîtes aux lettres car elle les tolère sur son emprise comme le MTQ les tolère dans son emprise. Qu'elle informe Mme Nicole Blanchette que le contremaître M. Berthier Beaulieu ira la rencontrer et réparer la base de sa boîte aux lettres car selon ce dernier notre machinerie aurait touché à la base de celle-ci.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

105-16 25. AGA – RÉSERVE DUCHÉNIER

Invitation à la 40^e assemblée générale annuelle de la Réserve Duchénier qui aura lieu jeudi, le 14 avril à 19 h à la salle Laval Mailloux, 121 rue Principale à Esprit-Saint.

Nous pouvons déléguer 1 membre corporatif et nommer 2 délégués à titre de membres actifs

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Messieurs Claude Breault, Roger Boutot et Elzéar Lepage comme délégués de la Municipalité pour assister à cette assemblée générale.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

106-16 26. SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

*Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête » ;
Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les astuces peuvent y contribuer ;*

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

Considérant que Santé mentale Québec - Bas-Saint-Laurent est votre interlocuteur régional du Mouvement santé mentale Québec, qui pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

Considérant qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

*⇒ en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne
<etrebiendanssatete.ca>*

⇒ en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire (www.smq-bsl.org) ;

⇒ en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles proclame par la présente campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la municipalité de Lac-des-Aigles et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

107-16 27. JARDINIÈRES

Une autre grosse jardinière pourrait être installée à l'édifice du 73, rue Principale et une petite ainsi avec un crochet pour la rue Lepage qui n'en a aucune.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat d'une petite et d'une grosse jardinière et du crochet et prêt du poteau par Desjardins Turcotte.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

28. AFFAIRES NOUVELLES

28.1 DEMANDE DU COMITÉ DU GYMKHANA

Lettre du comité du Gymkhana demandant les 2 chalets pour le 19 et le 20 août.

Cette demande sera traitée à la réunion du mois de mai dû à l'absence de 2 conseillers.

28.2 DEMANDE DE BERTHIER BEAULIEU - BIBLIOTHÈQUE

Des vérifications seront faites auprès de Cathy Morin, pour l'installation d'une imprimante, la suppression du mot de passe, l'achat d'équipements pour la formation ROMÆU.

108-16

28.3 LAMPES DE RUES

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu pour contacter M. Claude Samson pour procéder à la réparation des lampes de rues.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

109-16

28.4 CHIENS

Suite à la réception de plusieurs plaintes

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'informe auprès du policier parrain concernant le suivi de la lettre envoyée à M. Vianney Dubé pour son gros chien toujours pas attaché, en plein centre du village.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

110-16

28.5 CHAUFFAGE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître pour inspecter les installations électriques au 73, rue Principale avec l'électricien M. Claude Samson dès réception du rapport en thermographie de la MMQ. Afin de trouver une solution aux coûts faramineux de l'électricité soit 1100\$ pour 58 jours en hiver.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

111-16 **29. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale